

Appel à exposer & Dossier de candidature



1^{ère} édition, été 2020

Présentation du Projet :

La 1^{ère} édition du **Kayak Festival Photo** à Paimpol et ses environs, en Bretagne (France). Le **Kayak Festival Photo** s'inscrit dans un territoire reconnu comme un haut lieu de l'histoire du kayak de mer. Dès la fin des années 70, sous l'impulsion d'un groupe de pionnier·ère·s, Paimpol fut l'une des places fortes françaises et européennes du kayak de mer. Des expéditions ont été organisées vers la Yougoslavie dès 1981, puis l'Irlande, l'Écosse, le Canada... jusqu'au Cap Horn, en 1995.

Promenade totalement gratuite, le **Kayak Festival Photo**, se prolongera dans les rues et sur les places de Paimpol et ses environs. Au travers de portraits, de paysages, de la faune et de la flore marines, ... de différents points du globe, le **Kayak Festival Photo** permettra aux nombreux·ses visiteur·se·s de la région de voyager à un coût carbone limité, de rêver, découvrir et s'intéresser à l'histoire ainsi qu'à des sujets d'actualité ou à des causes environnementales.

Le **Kayak Festival Photo** ne mettra pas les photographes en compétition, aucun "Prix du Jury" ne sera décerné. A travers un vote du public, seul un "Prix du public", honorifique et non doté, distinguera cinq photos qui seront utilisées pour la communication jusqu'à l'édition suivante.

Avant et tout au long du Festival, en coopération avec des partenaires, des événements en lien avec le kayak seront programmés : Kayak Day, conférences, films, projets pédagogiques, installations et expositions artistiques, sorties en kayak, ateliers...

Le **Kayak Festival Photo** sera organisé tous les deux ans de juin à septembre, la 1^{ère} Édition aura lieu à l'été 2020. Essentiellement installées en plein air, les expositions présenteront plus de 250 photos dont environ 200 en grand format. De plus, pour certaines photos non retenues, il sera proposé aux photographes de les présenter dans une galerie en ligne du site internet du **Kayak Festival Photo**. Avec le soutien de la Mairie de Paimpol, le pilotage de l'organisation du **Kayak Festival Photo** est assuré par une équipe de bénévoles, membres de l'Association « Comité des Fêtes de Paimpol ».

Règlement de l'appel à exposer

L'appel à exposer est ouvert, de janvier à fin octobre 2019, aux photographes amateur·rice·s et professionnel·le·s sans condition d'âge ni de nationalité. Une seule contrainte est imposée : **les photos devront avoir été prises en mer ou dans une embouchure depuis un kayak ou intégrer tout ou partie d'un kayak**. Dans le cadre de cette contrainte, les thèmes sont libres.

Nous entendons par kayak toutes les embarcations mues à la pagaie (canoë, kayak, pirogue, va'a, surf ski, wave ski, dragon boat, stand up paddle, ...)

Dans chaque édition, une place sera réservée aux autres pratiques du kayak.

Le nombre final de photographes exposé·e·s n'est pas déterminé par avance. Chaque candidat·e pourra proposer au maximum dix photos. Les photos étant destinées à être exposées en grand format, les fichiers envoyés devront faire la taille minimum de 4256 X 2832 pixels à 300 dpi. Les photos seront

sélectionnées par un comité constitué par l'association organisatrice. Les décisions du comité de sélection seront communiquées à partir du 1^{er} janvier 2020 et ne donneront lieu à aucune justification. En soumettant votre candidature, vous certifiez être l'auteur-e des photos proposées et qu'elles ne portent pas atteinte aux droits de tiers (droit à l'image des personnes et éventuellement des biens). Par ailleurs, vous vous engagez à ne fournir que des photos dont les sujets photographiés, propriétaires des biens et personnages, ont donné leur autorisation pour les publications envisagées par le présent règlement sans obtention de droits. En cas de contestation de la part d'un tiers, quelle qu'en soit la nature, l'entière responsabilité vous en incombera.

Les photographes sélectionné-e-s acceptent d'être annoncés sur l'ensemble des supports qui pourront être utilisés pour la promotion du Festival : site internet, catalogue, page Facebook, presse, radio et télévision. Il ne sera pas fait usage de photos issues de dossiers non sélectionnés.

Les candidat-e-s retenu-e-s s'engagent à céder gratuitement à l'Association organisatrice leurs droits de reproduction et de représentation, à l'exclusion de toute utilisation commerciale, pour les exploitations suivantes : exposition des photos lors du **Kayak Festival Photo** puis, dans le cas où, tout ou partie des expositions ferait l'objet d'une exposition itinérante dans les deux années suivantes. Au plus tard six mois avant l'édition suivante, les tirages des photos seront détruits. Tout usage sortant de ce champ d'application serait réalisé en concertation avec l'auteur-e des photos.

Si vous souhaitez être présent-e-s durant le Festival vous êtes les bienvenu-e-s, mais nous ne pourrons vous accorder aucun défraiement pour les trajets jusqu'à Paimpol et retour. En revanche, vous pourrez compter sur l'aide des bénévoles de l'association organisatrice pour vous seconder tout au long de votre séjour et vous proposer des possibilités d'hébergement « chez l'habitant-e ».

L'association organisatrice ne se chargera pas de vendre les droits, de louer les clichés et ne servira pas d'intermédiaire entre les demandeur-se-s, sponsors, institutionnels privés et les photographes professionnel-le-s et auteur-e-s-photographes. Les noms et coordonnées des auteur-e-s seront indiquées sur le site du **Kayak Festival Photo**. Les auteur-e-s resteront totalement propriétaires de leurs photos et seul-e-s elles-eux pourront les vendre ou les louer sans l'intervention de l'organisateur.

L'association organisatrice se réserve le droit d'annuler ou de modifier les conditions d'exposition en cas de force majeure et ne saurait être tenue pour responsable d'un quelconque préjudice subi par les photographes.

Aucun frais d'inscription ou de dossier n'est demandé. Les coûts d'impression ou d'encadrement sont à la charge de l'organisateur qui, en fonction de la scénographie générale du festival, attribuera gratuitement aux photographes sélectionnés un espace d'exposition.

Pour participer au **Kayak Festival Photo** :

1. S'inscrire en renseignant le [Dossier de candidature](#) !
2. Adresser les photos en fichier numérique jpeg par email à cfp.asso22@gmail.com en fichier Zip, par WeTransfer ou un autre service d'envoi de gros fichiers. Les photos proposées (**Maximum 10**) doivent être nommées de cette manière : **nom_prénom_01**. Pour chaque photo proposée, les éléments suivants doivent être précisés : Taille de l'image, Légende et Lieu où la photo a été prise.

